
Présidence : Serbie**1073^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 29 octobre 2015Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 h 10
Reprise : 15 h 30
Clôture : 18 h 252. Président : Ambassadeur V. Žugić3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE BULGARE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
S. E. M. DANIEL MITOV

Président, Ministre bulgare des affaires étrangères (PC.DEL/1443/15),
Secrétaire général du Conseil de coopération régionale (PC.DEL/1436/15
OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République
yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la
Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et
pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association
européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ;
ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette
déclaration) (PC.DEL/1446/15), Fédération de Russie (PC.DEL/1457/15),
États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1441/15), Turquie (PC.DEL/1468/15
OSCE+), Norvège

Point 2 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU
CONSEIL DE COOPÉRATION RÉGIONALE,
M. GORAN SVILANOVIĆ

Examiné au titre du point 1 de l'ordre du jour

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME (BIDDH) RELATIF À LA RÉUNION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE**

Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1447/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1442/15) (PC.DEL/1467/15), Fédération de Russie (PC.DEL/1459/15), Suisse (PC.DEL/1461/15 OSCE+), Turquie, Canada, Ukraine, Azerbaïdjan (PC.DEL/1455/15 OSCE+) (PC.DEL/1452/15 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/1472/15 OSCE+), Turkménistan, Liechtenstein (PC.DEL/1458/15 OSCE+), Norvège, Saint-Siège (PC.DEL/1469/15 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/1471/15 OSCE+), Pologne (PC.DEL/1474/15 Restr.), Arménie, Tadjikistan (PC.DEL/1443/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne, Hongrie

Point 4 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

Président

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et violations persistantes des principes et engagements de l'OSCE par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/1464/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1448/15), Suisse (PC.DEL/1466/15 OSCE+), Turquie, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1449/15), Canada
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/1460/15), Ukraine
- c) *Élections locales tenues en Ukraine le 25 octobre 2015* : Ukraine (PC.DEL/1456/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1450/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1445/15/Rev.1), Canada, Suisse (PC.DEL/1465/15 OSCE+), Norvège, Fédération de Russie (PC.DEL/1463/15)

- d) *Situation au Monténégro* : Monténégro (PC.DEL/1470/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1451/15), Fédération de Russie (PC.DEL/1462/15)
- e) *Violation de son mandat par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE* : Azerbaïdjan (PC.DEL/1454/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne, États-Unis d'Amérique, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, Turquie, Canada, Président
- f) *Déclaration des coprésidents du Groupe de Minsk sur la situation au Haut-Karabakh* : France (également au nom de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique) (PC.DEL/1473/15), Président, Arménie, Azerbaïdjan (PC.DEL/1453/15 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

Cinquante-neuvième réunion du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents (MPRI) d'Ergneti, le 29 octobre 2015 : Président (CIO.GAL/167/15)

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général : Chef de la Section de la coopération extérieure

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Visite d'ambassadeurs effectuée au Kazakhstan les 22 et 23 octobre 2015* : Lettonie, Kazakhstan, Président
- b) *Prolongation de la date limite pour la présentation de candidatures au poste de Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias* : Président
- c) *Tirage au sort pour déterminer l'ordre des déclarations à la vingt-deuxième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, devant être effectué le 12 novembre 2015 après la séance du Conseil permanent prévue en matinée* : Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 4 novembre 2015 à 15 h 30, Neuer Saal